



Rapport d'activité

juin 2019 - mai 2020



Sommaire

CHP 1 Promouvoir et défendre le commerce équitable pour accélérer les transitions écologique et sociale — 6

Notre identité, nos missions.....	7
Évaluer les activités du collectif au regard des enjeux du secteur pour construire une stratégie renouvelée 2020-2023	10

CHP 2 Peser pour plus d'équité dans les politiques publiques — 12

Les inégalités et le climat : même combat !	13
Défendre les labels de commerce équitable pour garantir des pratiques exigeantes	16

CHP 3 Accélérer les changements des modes de consommation — 18

Réinventer la Quinzaine du commerce équitable.....	19
Mobiliser les collectivités pour une consommation durable et responsable sur les territoires.....	23
Programme FAIR Future : construire l'avenir avec les jeunes générations.....	26

CHP 4 Structurer le développement des filières en France et au Sud — 28

Décrypter les enjeux du secteur, se former	29
Accompagner la forte dynamique du commerce équitable origine France.....	32
Programme Équité - Afrique de l'Ouest : lutter contre la pauvreté des producteur·rice·s et améliorer la durabilité des filières.....	35

Édition : Juin 2020

©Commerce Équitable France

Réalisation : Emilie Roudier

Imprimé par Nord'Imprim, une Imprimerie certifiée PEFC, IMPRIM'VERT, FSC, ISO 9001 et ISO 14001 sur du papier PEFC avec des encres à base végétale.

Crédits photos couverture :

- Visite de la coopérative CAMAYE, ©Commerce Équitable France

- Récolte de Reines des Prés, productrice de la Sicarappam, ©Maxime Beaufey / MAXCASA pour Arcadie

Édito

Les enjeux sociaux et environnementaux auxquels nos sociétés sont confrontées, exacerbés par la crise du coronavirus - nous rappellent chaque jour l'urgence de transformer nos modèles de production et de consommation. La réalité du monde d'aujourd'hui nous impose, au Sud comme au Nord, de renforcer les impacts du commerce équitable pour accélérer les transitions écologique et sociale. Une vision largement partagée par nos membres et qui orientent les actions du collectif.

C'est donc dans cet esprit d'engagement que l'année 2019-2020 a vu naître de nouveaux projets d'envergure au sein de Commerce Équitable France, menés par une équipe de salarié.e-s renforcée. Vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activités. À noter tout particulièrement :

- **Le lancement de notre programme d'éducation «FAIR Future»**, au moyen d'un consortium coordonné par Commerce Équitable France. Parce que l'implication des nouvelles générations est déterminante pour construire un avenir durable, notre collectif accompagne les moins de 30 à devenir les artisan.e-s d'une société plus juste.
- **Le lancement de la deuxième phase du programme Équité - Afrique de l'Ouest**, dont Commerce Équitable France assure la co-maîtrise d'ouvrage avec son partenaire AVSF. Ce programme vise explicitement à accompagner des producteur.rice.s d'Afrique de l'Ouest pour qu'ils et elles puissent mettre en œuvre des systèmes de production agricole plus rémunérateurs, résilients et durables, sans préjudice pour la biodiversité et les générations futures. Les enjeux sont particulièrement forts sur la filière cacao, mais aussi sur celle du karité gérée plus généralement par les femmes.

Année charnière pour le collectif, 2019-2020 a aussi été marquée par un **vaste travail d'évaluation de nos modes d'action** (avec des résultats positifs) **et de réflexion prospective** avec nos adhérents permettant d'engager avec sérénité une **nouvelle phase de développement** du collectif.

Ainsi pour les trois prochaines années, Commerce Équitable France :

- Renforcera son rôle de plateforme nationale qui anime les débats avec les acteur.rice.s français du secteur. Nous travaillerons en particulier sur les stratégies du changement d'échelle du commerce équitable pour améliorer davantage l'impact pour les bénéficiaires.
- Poursuivra le développement d'une expertise de qualité sur les filières de commerce équitable et sur les outils de labellisation.
- Amplifiera son plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour plus d'équité dans l'économie et plus précisément dans les relations commerciales ; et pour obtenir une reconnaissance publique des labels de commerce équitable.
- Améliorera ses actions de sensibilisation pour inciter nos concitoyen.ne.s à adopter des modes de consommation responsable.

Je termine désormais le dernier mandat qui m'a été confié à la présidence de Commerce Équitable France et voudrais vous remercier pour la bonne ambiance qui a très largement prévalu au cours de ces sept dernières années. Si les échanges ont parfois été vifs, je sais que le collectif saura animer les débats qui le traversent pour accompagner le secteur vers une prise en compte toujours plus grande de l'intérêt général. Je vous souhaite donc à tous et à toutes une bonne continuation dans vos combats pour un monde plus équitable et solidaire.



© E. Robert-Espalieu

Marc Dufumier,
Agronome et Président de
Commerce Équitable France

Tribune des acteur·rice·s de Commerce Équitable France

Covid-19 : Il est temps de se pencher sur le commerce que nous voulons pour le jour d'après !



En l'espace de quelques semaines, la crise sanitaire que nous connaissons a mis à l'arrêt le commerce mondial, plongeant ce faisant des millions de personnes dans la grande pauvreté. Une conséquence aggravée dans les pays où les protections sociales et les assurances chômage sont inexistantes. Mais ce choc systémique causé par le Covid-19 ne fait qu'exacerber les conséquences désastreuses d'un système en place depuis bien longtemps. Il est aujourd'hui temps de se pencher sur le commerce que nous voulons, pour le jour d'après ! La transition écologique et sociale que nous appelons de nos vœux nécessite de repenser les règles du commerce mondial à l'aune de la protection de nos biens communs.

« Le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant » promettait Emmanuel Macron dans son discours du 12 mars dernier. En écho à cet appel au changement, nous, organisations de commerce équitable, témoignons de nos pratiques entrepreneuriales et de nos engagements, convaincu·e·s que notre expérience et les valeurs qui nous guident sont plus que jamais utiles pour relever les nombreux défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

Le commerce mondial a pris un essor spectaculaire au cours des dernières décennies et s'il a constitué un facteur de croissance économique et d'accumulation de richesse pour les uns, il n'a pas tenu ses promesses d'éradication de la pauvreté et de la faim pour les autres. Aujourd'hui, la majorité des biens et services que nous consommons quotidiennement sont issus, à une étape ou à une autre de leur cycle de fabrication, de ce commerce mondial, si rarement et si peu équitable.

À l'inverse de ce modèle, nous incarnons un commerce qui s'exerce, qu'il soit local ou international, au service de l'émancipation de celles et ceux qui y participent, à travers des relations équilibrées, basées sur des bénéfices mutuels et sur la solidarité. Nos entreprises, nos associations, nos magasins et nos labels se mobilisent pour proposer et garantir aux consommateur·rice·s des produits issus d'un commerce équitable dans les secteurs de l'alimentaire, du textile, des cosmétiques, de l'artisanat ou encore du tourisme. Nous coopérons

avec plus de 3 millions de producteur·rice·s et de travailleur·rice·s dans le monde. Depuis 2014, nous développons aussi un commerce équitable « made in France » qui bénéficie désormais à plus de 10 000 producteur·rice·s français·e·s de fruits et légumes, de produits laitiers, de viandes ou encore de céréales et de légumineuses.

Mais aujourd'hui, l'ensemble du commerce est encore loin d'être équitable et la consommation alimentaire quotidienne des français·e·s dépend du travail de millions de producteur·rice·s et de travailleur·euse·s agricoles, en France et dans le monde qui sont encore trop nombreux à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Nous ne pouvons pas continuer comme ça ! À la précarité des producteur·rice·s agricoles, s'ajoute l'empreinte écologique de notre alimentation qui contribue pour un quart de nos émissions de gaz à effet de serre. Pourtant des pratiques agroécologiques différentes existent, fonctionnent et peuvent contribuer à atténuer le réchauffement climatique et à régénérer la biodiversité. Mais la dérégulation des marchés, la volatilité des prix et la concentration des acteur·rice·s de l'aval des filières alimentaires, ne permettent pas aux producteur·rice·s agricoles de vivre dignement de leur travail, ni de réaliser les investissements dans la transition écologique de leurs modes de production. Précarité économique et dégradations environnementales sont donc intimement liées. La transformation des règles et des relations commerciales vers un commerce plus équitable est une urgence absolue pour lutter contre la

pauvreté et relever les défis environnementaux. Si la relocalisation de certaines filières est une réponse nécessaire à la crise que nous traversons, elle n'est pas suffisante. Nous aurons encore besoin du commerce international demain.

De plus, une relocalisation de l'alimentation sans conditions sociales et environnementales pourrait se révéler une potion au goût amer de réchauffement climatique, perte de la biodiversité, intoxications chimiques et de repli sur soi.

Peut-on faire autrement ? Oui. Le commerce équitable garantit aux producteur·rice·s et artisan·ne·s des prix rémunérateurs sur la durée. En France, le commerce équitable suscite l'intérêt d'un nombre croissant de consommateur·ice·s et représente 1,5 milliards € annuel de chiffre d'affaire. 85% des produits équitables issus des filières internationales (café, cacao, banane, ou encore guarana etc.) sont également biologiques et près de 50% des produits issus des filières équitables françaises portent la double labellisation. Au local, comme à l'international, le commerce équitable renforce et fédère les organisations collectives de producteur·rice·s et de travailleur·se·s réunies autour d'un projet économique, social et environnemental. Le commerce équitable offre à ces organisations un contexte économique sécurisant qui favorise les conversions en bio et les investissements dans des modes de production plus durables.

Le mouvement du commerce équitable s'appuie sur l'engagement citoyen des consommateur·rice·s grâce à une plus grande transparence dans nos filières, aux garanties apportées par les labels, et à nos campagnes d'éducation et de sensibilisation. Le commerce équitable n'a pas attendu le Covid-19 pour rendre visible les invisibles : toutes celles et ceux à qui nous sommes liés à travers notre consommation quotidienne, les producteur·rice·s, travailleur·se·s, artisan·ne·s ou paysan·ne·s d'ici et d'ailleurs. La crise a particulièrement mis en lumière les mouvements transfrontaliers de main d'œuvre agricole saisonnière, le plus souvent employé·e·s dans des conditions indignes et parfois illégales. Abaisser le droit du travail en agriculture comme certains le préconise en ce moment serait le pire des remèdes. Nous, acteur·rice·s de commerce équitable, accompagnons un changement sociétal majeur visant à ce qu'une majorité de citoyen·ne·s intègre des critères de durabilité et de solidarité dans ses pratiques de consommation. L'élan citoyen en ce sens est aujourd'hui particulièrement fort, mais la

transformation en profondeur de nos modes de consommation et de nos modes de production ne peut pas reposer seulement sur la volonté individuelle des consommateur·ice·s.

Les principes du commerce équitable doivent inspirer des changements à l'échelle de toute l'économie. Les mesures de relance que préparent le gouvernement et la commission européenne doivent impérativement s'atteler à l'urgence climatique et à la réduction des inégalités. Les entreprises de commerce équitable montrent que des solutions existent ! Pour dépasser le cercle des pionniers, la protection des biens communs ne doit pas être un frein au développement économique des entreprises mais au contraire un facteur de déploiement. Pour cela, les accords commerciaux de libre-échange, comme la fiscalité des entreprises, doivent être revus en profondeur pour protéger et accompagner la transformation de toutes les entreprises dans une dynamique de transition sociale, écologique et équitable !



Co-auteurs et signataires

AGRI-ETHIQUE FRANCE

Ludovic Brindejonc
Directeur Général

AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

Christophe Chauveau
Directeur des Opérations

ALTER ECO

Damien François
Responsable filières

ALTERMUNDI

Thibault Ringo
Directeur général

ATES

Gilles Béville - *Président*

BIO CONSOM'ACTEURS

Julie Potier
Directrice Générale

BIOCOOP

Benoît Gaussens
Référent Commerce Équitable

BIOPARTENAIRE

Bernard KIMMEL
Président

CAMPUS ST FELIX

LA SALLE, Nantes
Loïc Laine
Coordinateur bachelor EQUISOL

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Julie Stoll - *Déléguée générale*
Marc Dufumier - *Président*

ECHOPPE

Beverly Ott et Olivier Hauville
Co-fondateurs

ECOCERT

Marie Mercui
Directrice du Département Responsabilité Sociétale et Commerce Équitable

ÉTHIQUABLE

Stéphane Comar
Co-fondateur

FAIR[E] UN MONDE ÉQUITABLE

Estelle Dubreuil
Coordinatrice

FairNESS FR

Jean-Louis Pernin
Président

FÉDÉRATION ARTISANS DU MONDE

Christine Soyard
Bureau collégial

GUAYAPI

Claudie Ravel
Fondatrice et Directrice Générale

INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES

Fanny Passicos
Coordinatrice Générale

LES JARDINS DE GAÏA

Arlette Rohmer
Fondatrice et gérante

KARETHIC - Carole Tawema

Dirigeante fondatrice

MALONGO

Jean-Pierre BLANC
Directeur général

MAX HAVELAAR FRANCE

Christophe Roturier
Président

NITIDÆ

Julien Gonnet
Chargé de projets

SPP FRANCE

Bernard de Boischevalier
Président



© Commerce Équitable France

CHAPITRE 1

Promouvoir et défendre le commerce équitable pour accélérer les transitions écologiques et sociales

Qui sommes-nous ?

Commerce Équitable France promeut le commerce équitable en France et à l'international, pour accompagner et accélérer les transitions écologique et sociale des modes de production et de consommation. Le projet politique du commerce équitable est d'œuvrer pour un rééquilibrage du pouvoir et du partage de la valeur dans l'économie. Un prix juste pour les producteur·rice·s et l'adhésion des consommateur·rice·s sont les deux leviers du commerce équitable pour atteindre la justice sociale et la protection des écosystèmes.

1. Notre identité, nos missions

4 missions au cœur du collectif

● Accélérer les changements des modes de consommation

Commerce Équitable France coordonne des campagnes de mobilisation à destination des citoyen·ne·s, des collectivités territoriales, des médias ou encore du monde de l'éducation. Le collectif agit pour actionner les leviers vers des modes de consommation favorisant la justice sociale et la transition écologique.

● Promouvoir plus d'équité dans les politiques publiques

Commerce Équitable France mène des activités de plaidoyer pour promouvoir les principes du commerce équitable et construire de nouvelles formes de régulations publiques. Nous contribuons au dialogue avec les pouvoirs publics pour peser sur les négociations concernant l'alimentation, le climat, les accords commerciaux, les ODD, l'aide publique au développement, la RSE, etc.

● Produire une expertise fiable sur le commerce équitable

Commerce Équitable France initie de nombreuses études et collaborations avec des chercheur·se·s et des expert·e·s et publie notamment les données économiques du secteur, le guide international des labels et des analyses d'impacts. Cette expertise nourrit et renforce nos missions de sensibilisation, de plaidoyer et de structuration du secteur.

● Structurer et renforcer le secteur

Anticiper les défis de demain, renforcer la diffusion des connaissances et des innovations : Commerce Équitable France est un lieu d'interconnaissance, de mutualisation et de partage d'expérience.

Nos Membres

Le collectif réunit les principaux acteur·rice·s français du commerce équitable.

● Organisations de solidarité internationale



● Associations de consommateurs et d'éducation populaire



● Acteurs de la recherche et de l'enseignement



● Labels



● Entreprises

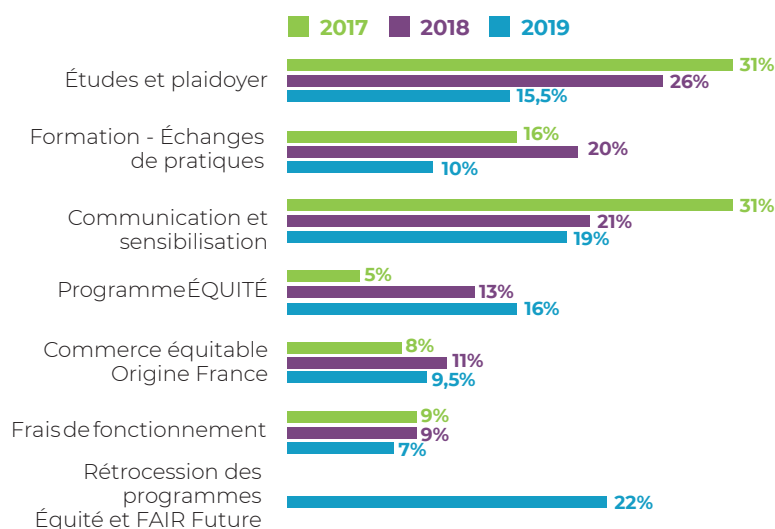


● Réseaux de distribution



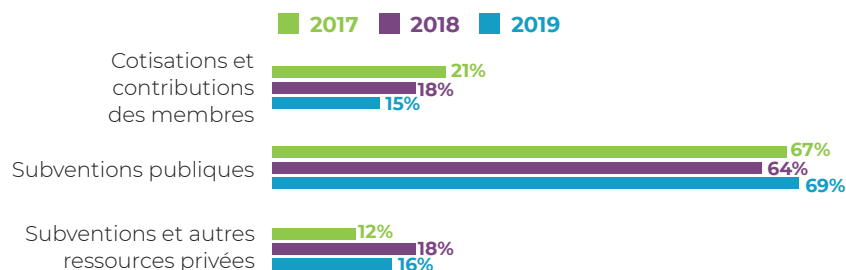
Financement et utilisation des ressources

Nature des dépenses par type d'activités



Nature des dépenses	2019	2018	2017
Études et plaidoyer	149 251 €	182 817 €	158 802 €
Formation et échanges de pratiques	98 086 €	140 629 €	81 962 €
Communication et sensibilisation (dont programme FAIR Future)	185 846 €	147 660 €	158 802 €
Programme Équité (hors rétrocession)	152 702 €	91 409 €	25 613 €
Commerce équitable Origine France	93 056 €	77 346 €	40 981 €
Frais de fonctionnement	62 885 €	63 283 €	46 104 €
Rétrocession des programmes Équité et FAIR Future	211 243 €	-	-
TOTAL DÉPENSES	953 069 €	703 144 €	512 264 €

Répartition des ressources



Répartition des ressources	2019	2018	2017
Cotisations et contributions des membres	144 874 €	128 041 €	106 604 €
Subventions publiques	692 231 €	458 602 €	347 575 €
Subventions et autres ressources privées	160 565 €	128 977 €	64 013 €
TOTAL RESSOURCES	997 670 €	715 619 €	518 192 €

Nos partenaires financiers



Notre équipe et notre gouvernance

L'équipe salariée

Julie Stoll, Déléguée générale

Emilie Durochat, Déléguée adjointe relations internationales et vie associative

Julie Maisonhaute, Déléguée adjointe filières françaises et territoires

Laurent Martinez, Chef de projet Territoires de Commerce Équitable

Anne Boisse, Responsable communication,

Mathilde Brochard, Responsable études et plaidoyer

Pierre Lacombe, Chargé de mission gestion et vie associative

Claire Ménard, Chargée de projet Éducation

Manon Lelarge, Chargée de projets internationaux

Elsa Miroux, Chargée de mission montage de projets collectifs

Floriane Vidal & Leticia Corrêa do Carmo, Chargées de communication.

Stagiaires et volontaires en service civique

Un grand merci à Juan David Daza Garces,

Leticia Corrêa do Carmo, Bassira

Issoufou, Justine Ripoll, Floriane Vidal et

Perrine Vincent-Genod.

Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc Dufumier, Président

Collège du monde associatif :

Caroline Mignon, ATES

Christophe Chauveau, AVSF

Estelle Dubreuil, FAIR[e] un monde équitable,

Jean-Louis Pernin, FairNESS

Gérald Godreuil, Fédération Artisans du

Monde, Vivien Bourgeon, Ingénieurs Sans

Frontières, Blaise Desbordes, Max Havelaar France,

Collège du monde des entreprises :

Damien François, Alter Eco

Benoît Gaussens, Biocoop

Claire Touret, Biopartenaire

Laurent Lefebvre, Ecocert

Stéphane Comar, Ethiquable

Bastien Beaufort, Guayapi

Cassandra Maury, Jardins de Gaïa

Jean-Christophe Galland, Malongo

Equipe

Nos collectifs partenaires pour une transition écologique et solidaire

Commerce Équitable France est membre des collectifs suivants :



Evaluer • Echanger • Eclairer



2. Évaluer les activités du collectif au regard des enjeux du secteur pour construire une stratégie renouvelée 2020-2023

Une évaluation externe, renforcée par un dispositif participatif

Entre juin 2019 et mars 2020, Commerce Équitable France a mené un vaste chantier d'évaluation de ses activités et de réflexion prospective, étape nécessaire à l'élaboration de sa nouvelle stratégie 2020-2023. Le dispositif d'évaluation choisi s'est articulé autour d'une mission d'évaluation externe réalisée par le cabinet 6PM et d'un auto-diagnostic participatif avec la gouvernance. La méthodologie utilisée (MADAC) a permis d'identifier les points forts du collectif et ses chantiers d'amélioration.



Une démarche qualité articulée autour d'une méthodologie participative adaptée aux organisations de solidarité internationale par Coordination Sud et le F3E.



EXTRAITS DE L'ÉVALUATION EXTERNE EFFECTUÉE PAR (NOVEMBRE 2019)



« La stratégie d'action de Commerce Équitable France est jugée cohérente par les membres de Commerce Équitable France et ses partenaires externes à travers notamment une très bonne connaissance des axes d'interventions de Commerce Équitable France et une adhésion forte à sa théorie du changement :

« Le commerce équitable est un outil d'accélération de la transition écologique et de la justice sociale », avec plus de 93% d'adhésion.

L'évaluation montre aussi une très bonne efficacité dans la mise en œuvre : les actions prévues et leurs résultats attendus sont précisément suivis, les rapports intermédiaires sont de qualité et les éventuels ajustements justifiés.

Le plaidoyer a été l'objet d'une montée en puissance assez nette sur la période 2017-2019 à la fois pour répondre aux opportunités législatives ou politiques, mais aussi de manière proactive pour porter la voix du secteur, via le développement de nouvelles alliances (notamment à l'occasion de la loi EGALIM, par exemple, via de nouvelles collaborations avec des associations des champs de l'environnement, de la consommation responsable ou de la santé). La mise en œuvre d'une stratégie à destination du secteur privé témoigne d'une volonté d'atteindre de nouveaux acteur·rice·s, tels que les fédérations professionnelles, bureaux d'étude, etc. »

Décrypter les enjeux nationaux et internationaux

Une quarantaine d'adhérent·e·s du collectif se sont réuni·e·s pour décrypter les enjeux nationaux et internationaux en lien avec le commerce équitable et leur implication pour le projet du collectif :

- **Crise climatique et biodiversité** : quels impacts pour les producteur·rice·s et quelles évolutions pour le mouvement du commerce équitable ?

- **Café, cacao, thé, banane, blé, lait - Fair Trade versus Free Trade** : quelles régulations pour les matières premières agricoles et stratégies de plaidoyer pour le mouvement du commerce équitable ?

- **La croissance du commerce équitable : nouveaux acteur·rice·s, nouveaux marchés.** Quelles sont les nouvelles questions posées par la croissance forte du marché du commerce équitable et la diversification de ses acteur·rice·s ? Quelles incidences pour le projet associatif et la stratégie d'intervention de Commerce Équitable France ?

- **Durabilité des modes de consommation** : entre prise de conscience majeure des enjeux environnementaux et low cost débridé, où en sont les consommateur·ice·s ? Comment mieux articuler la consommation de produits locaux et équitables ?

- **La transition écologique comme nouveau récit de société** : quelle place donner à la sensibilisation et à l'éducation des citoyen·ne·s pour opérer un véritable « changement culturel » des modes de consommation ? Quel rôle pour les organisations de commerce équitable ?

Une stratégie à horizon 2023 : entre continuité et approfondissement des missions du collectif

La stratégie 2020-2023 de Commerce Équitable France, validée par ses instances de gouvernance en avril 2020 se poursuivra autour de 4 axes d'intervention, jugés pertinents et cohérents par les membres et par l'évaluation externe :

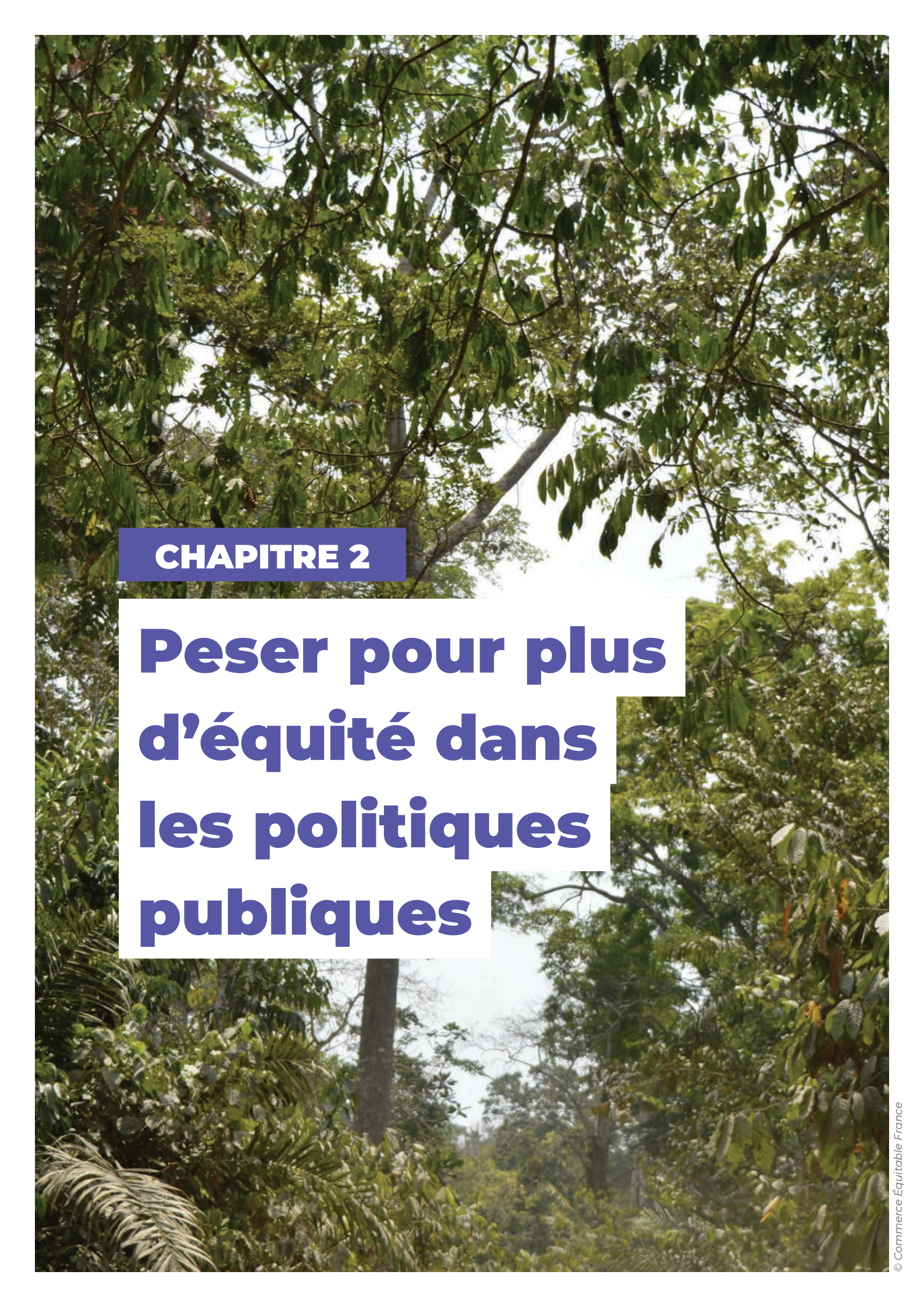
1. Produire une expertise fiable sur le commerce équitable.
2. Structurer le secteur du commerce équitable et renforcer les capacités des acteur·rice·s de commerce équitable à agir.
3. Assurer un plaidoyer pour un environnement institutionnel favorable au développement du commerce équitable & en faveur d'une plus grande équité dans les relations économiques.
4. Accélérer les changements des modes de consommation.

Les 5 chantiers thématiques prioritaires de la nouvelle stratégie

La méthodologie MADAC a permis d'effectuer un travail collectif d'identification et de priorisation des chantiers d'amélioration à intégrer dans la nouvelle stratégie 2020-2023 de Commerce Équitable France. Les 5 chantiers prioritaires sont les suivants :

1. Animer le dialogue sectoriel sur les débats qui traversent le secteur : quelles stratégies pour le changement d'échelle du commerce équitable ? Quelle place pour les démarches ingrédient ? Les multinationales sont-elles un atout ou une menace pour démultiplier les impacts du commerce équitable ? Quels sont les modèles de gouvernance pertinents pour les labels ? Etc.
2. Renforcer les collaborations avec le monde de la recherche.
3. Accompagner les démarches de progrès des adhérent·e·s du collectif par des dispositifs d'appropriation des résultats des études.
4. Formaliser la stratégie de structuration du secteur et de renforcement de capacités des acteur·rice·s du commerce équitable.
5. Définir une stratégie d'ancrage territorial pour le collectif.





CHAPITRE 2

Peser pour plus d'équité dans les politiques publiques

1. Les inégalités et le climat : même combat !

Alors que les conséquences des dérèglements climatiques et de la perte de la biodiversité aggravent les inégalités économiques au sein des chaînes de valeur mondialisées, Commerce Équitable France milite pour des modes de régulation qui favorisent le partage de la richesse.

Filière cacao : un commerce plus équitable pour lutter contre la déforestation importée

✓ LES PETIT·E·S PRODUCTEUR·RICE·S, PREMIÈRES VICTIMES DE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE

La France et l'Europe importent et consomment des produits qui peuvent contribuer à la déforestation à l'autre bout du monde. On appelle cela **"la déforestation importée"**. Le soja, et l'huile de palme sont particulièrement concernés, mais également la production de cacao qui contribue massivement à la disparition des forêts en Côte d'Ivoire ou encore au Ghana. Commerce Équitable France, a rejoint une coalition d'ONGs qui plaide pour une régulation européenne visant à contraindre les entreprises à adopter des politiques zéro déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Les petit·e·s producteur·rice·s sont les premières victimes de la destruction des écosystèmes naturels et de la biodiversité. **Ainsi, pour Commerce Équitable France, un commerce véritablement équitable doit aussi être durable et garantir qu'il ne contribue pas à la déforestation, ni à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre qui en découle.**

✓ DES PRIX BAS À L'ORIGINE DE LA DÉFORESTATION

Les causes de la déforestation dans la filière cacao diffèrent des processus observés dans les filières soja ou huile de palme. Pour les producteur·rice·s de cacao, ce n'est pas l'appât du gain qui les poussent à déforester, mais bien la pauvreté ! Les solutions à mettre en oeuvre sur le terrain doivent en tenir compte.

Dans la filière cacao, des millions de petit·e·s producteur·rice·s sont paupérisé·e·s par une politique de prix bas et volatiles et par des pratiques commerciales inéquitables. Pour sécuriser leurs approvisionnements, nombreuses

sont les entreprises qui leur fournissent des engrais et des pesticides de synthèse. Ces systèmes de production conduisent à moyen terme à l'épuisement de la fertilité des sols, à l'appauvrissement des écosystèmes et *in fine* à une baisse des rendements qui incitent les producteur·rice·s à défricher la forêt pour créer de nouvelles cacaoyères plus productives.

✓ LA SOLUTION : DES PRIX JUSTES POUR INVESTIR DANS LA TRANSITION DES MODES DE PRODUCTION

Pour Commerce Équitable France, la solution réside dans l'amélioration des pratiques commerciales des entreprises de la filière cacao. Comme le collectif l'a démontré avec le programme Équité en Côte d'Ivoire, seuls des prix équitables et rémunérateurs peuvent permettre aux petit·e·s producteur·rice·s de cacao d'investir dans la transformation de leurs systèmes de production pour réhabiliter les cacaoyères sans déforester, grâce, notamment à l'agroforesterie et à l'agriculture biologique.

✓ COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE AGIT POUR RENFORCER LES OBLIGATIONS LÉGALES DES ENTREPRISES

Le collectif a contribué aux consultations publiques de la Commission européenne concernant la feuille de route de lutte contre la déforestation importée et la Loi européenne sur le Climat.

Au niveau français, Commerce Équitable France siège au sein du Comité National portant la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), au titre de la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination Sud.

Filière café : Cultiver la transparence pour partager la richesse et donner aux producteur·rice·s les moyens de vivre décemment et d'investir dans la transition écologique !

Produit emblématique du commerce équitable et matière première agricole la plus échangée au monde, **le café fait vivre 25 millions de familles d'agriculteur·rice·s. Mais dans quelles conditions ?** Prix bradés pour les producteur·rice·s, volatilité des cours mondiaux, impacts négatifs du changement climatique sur les récoltes, manque de ressources pour investir... La majorité des familles de producteur·rice·s de café vivent en dessous du seuil de pauvreté.

A l'opposé, en aval de la filière, la création de valeur explose. Depuis 2003, la valeur des ventes de café en France a plus que doublé et bénéficie à un secteur de plus en plus concentré avec trois entreprises qui se partagent 80% du marché (Nestlé, JDE et Lavazza).

Suivant les recommandations de l'étude sur la filière café "La succès story qui cache la crise" réalisée en 2018 par le Basic, Commerce Équitable France, Max Havelaar France et le collectif Repenser les Filières militent pour la création, au sein de l'Organisation Internationale du Café (ICO), d'un Observatoire des coûts et des marges.

En effet, la transparence est la condition *sine qua non* à une meilleure répartition de la richesse. C'est dans ce cadre, qu'une rencontre entre le président de l'observatoire français des coûts et des marges dans les filières alimentaires a été organisée avec l'économiste en chef de l'ICO afin d'amorcer une réflexion sur la faisabilité d'un tel observatoire pour la filière café.

ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS POLITIQUES SUR LES LIENS STRUCTURELS ENTRE JUSTICE ÉCONOMIQUE ET DÉFIS CLIMATIQUES !

À L'occasion de la COP 25, Commerce Équitable France a coordonné avec ses partenaires du mouvement européen de commerce équitable la **Note de positionnement "Il n'y a pas de résilience climatique sans justice économique"**. Il s'agit de renforcer la prise en compte dans les COP des problématiques agricoles et de rappeler l'importance d'intégrer les besoins des petit·e·s producteur·ice·s agricoles, à l'origine de 80% de l'alimentation consommée dans le monde.

Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/les-propositions-du-mouvement-mondial-du-commerce-equitable/>

Dans le cadre des travaux de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination Sud, Commerce Équitable France a publié une **Note de plaidoyer** visant à éclairer les décideurs politiques sur les liens structurels entre justice économique et défis climatiques.

Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/repartition-de-la-valeur-et-filières-agricoles-durables-les-contributions-du-commerce-equitable/>





DES ALLIANCES FORTES POUR PORTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE !



ImPACtons : la réforme de la PAC, un enjeu stratégique pour demain.

La Politique Agricole Commune (PAC) soutient majoritairement des fermes agro industrielles et de grande taille. Membre de la plateforme **Pour une Autre PAC**, Commerce Équitable France milite pour une PAC résolument renouvelée permettant de rémunérer le travail de tous les agriculteur·rice·s qui enclenchent une transition forte de leurs modes de production.



Pour en savoir plus :

<https://pouruneautrepace.eu/>



Le collectif #NousSommesDemain : pour un rebond de l'économie française par la transformation sociale et écologique.

Commerce Équitable France est membre du collectif **#NousSommesDemain** qui rassemble les entreprises, notamment celles issues de **l'Économie Sociale et Solidaire**, qui mettent en oeuvre des engagements sociaux et écologiques concrets pour construire l'économie de demain. Le collectif se veut un lieu d'accompagnement et d'influence de l'ensemble des entreprises candidates à la transformation. En 2020, Commerce Équitable France co-pilote la deuxième édition des **Universités d'été de l'économie de demain** et coordonne un groupe de travail sur le thème de la fiscalité écologique et sociale.



Pour en savoir plus :

<https://noussoyonsdemain.com/>

2. Défendre les labels de commerce équitable pour garantir des pratiques exigeantes au service de la transition écologique et sociale

La loi ESS de 2014 donne une définition légale au commerce équitable et entérine ses six principes fondamentaux. En revanche, elle n'oblige pas les entreprises se réclamant du commerce équitable à avoir recours à un label. Si une majorité d'entreprises propose aux consommateur·rice·s des produits de commerce équitable garantis par un label, avec un cahier des charges transparent, contrôlé de manière indépendante par une tierce partie, certaines ne jouent pas le jeu et proposent des produits sans labels. Or, en l'absence de contrôles indépendants, il est impossible pour les consommateur·rice·s, comme pour les pouvoirs publics, de s'assurer de la mise en œuvre effective des engagements exigeants du commerce équitable.

Dans ce contexte, le cadre juridique entériné en 2014 ne paraît plus suffisant. Ainsi, en 2020, Commerce Équitable France a initié un chantier de plaidoyer visant à renforcer le cadre légal du commerce équitable et à rendre obligatoire l'utilisation d'un label reconnu.

5ème édition du Guide international des labels de commerce équitable

Le **Guide international des labels de commerce équitable** publié en décembre 2019 décrypte, analyse et compare les principaux labels présents sur le marché mondial, mais aussi des initiatives privées de développement durable. Pour la première fois, il analyse aussi les principales initiatives et labels de commerce équitable “Nord-Nord” et “Sud-Sud” qui émergent à travers le monde.

À destination des professionnel·le·s de l'agro-alimentaire, du textile, des cosmétiques, ou encore du tourisme, cette 5ème édition est un outil de référence pour orienter les professionnel·le·s engagé·e·s dans l'amélioration de leurs relations avec leurs fournisseurs et dans la valorisation de leurs pratiques, via des labels de commerce équitable.

➔ **Pour en savoir plus :**
<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/guide-label-2019-francais-web.pdf>



Le Guide international des labels de commerce équitable est produit par un consortium international composé de Fair World Project, Forum Fairer Handel et FairNESS, et coordonné par Commerce Équitable France.

Contribuer aux débats publics pour promouvoir une plus grande équité dans les relations économiques

Commerce Équitable France siège dans diverses instances politiques pour diffuser ses messages et participer à la co-construction des politiques publiques



- **Le CNDSI** (Conseil national du développement et de la solidarité internationale).

Commerce Équitable France a notamment contribué au travail de concertation lié à la **Loi de programmation sur le développement international et solidaire**.



- **Le CNRC** (Conseil National de la restauration collective).

Créé à la suite des États généraux de l'Alimentation par la loi Egalim, il vise à accompagner la montée en gamme de la restauration collective publique. Commerce Équitable France participe à ces travaux et s'assure de la mise en place d'indicateurs concernant les achats publics équitables dans les cantines.



▲ Li Andersson, Ministre finlandaise de l'Éducation et Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable France.

- **Les cadres de concertation sur la mise en œuvre des ODD** (Objectifs de Développement Durable) par la France pilotés par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Commerce Équitable France a notamment fait partie de la délégation française, aux côtés de nombreux·ses député·e·s et de représentant·e·s gouvernementaux, qui a représenté les avancées de la France dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au sein du Forum de haut niveau tenu à New York en juillet 2019.





CHAPITRE 3

Accélérer les changements des modes de consommation

1. En 2020, une Quinzaine du commerce équitable réinventée avec un même objectif : engager les citoyen·ne·s sur la voie d'une consommation équitable et durable.



Campagne annuelle d'envergure nationale, la Quinzaine du commerce équitable est le temps fort de mobilisation citoyenne autour du commerce équitable. Depuis 20 ans, au mois de mai, associations, collectivités, entreprises organisent des centaines d'événements partout en France. Autant d'occasions d'accompagner les citoyen·ne·s à devenir des acteur·rice·s du changement à travers leur modes de consommation, en prenant conscience que chaque acte d'achat est aussi un acte citoyen militant pour transformer la société et construire ensemble un avenir durable, d'un bout à l'autre de la planète.

En 2020, face à des contraintes sanitaires inédites, la Quinzaine du commerce équitable s'est réinventée au format digital, du 9 au 24 mai. Coordinateur de la campagne, Commerce Équitable France a outillé, sensibilisé et formé les acteur·rice·s, militant·e·s et sympathisant·e·s à travers des actions en ligne, largement plébiscitées.

Les actions clefs de cette Quinzaine digitalisée

Trop souvent les producteur·rice·s à l'origine des produits que nous consommons au quotidien ne vivent pas décemment de leur métier dans les pays du Sud, comme en France. En outre, cette précarité, générée par les règles d'un commerce mondial inéquitable, ne leur permet pas d'investir dans des modes de production plus respectueux de l'environnement.

Or, l'on sait que les émissions du secteur agricole et alimentaire doivent être drastiquement réduites pour faire face à la crise climatique. Pour y parvenir, il nous faut accepter de modifier en profondeur notre système, impliquant un changement de nos habitudes et l'adoption de nouveaux modes de consommation. En faisant le choix du commerce équitable, les consommateur·rice·s agissent concrètement pour défendre un modèle qui réconcilie les enjeux sociaux et la protection de l'environnement. Il n'y a pas de justice climatique sans justice sociale !

Si la prise de conscience citoyenne d'un modèle à bout de souffle gagne du terrain en France, le chemin est encore long. Aussi, il est indispensable d'engager concrètement les citoyen·ne·s et consommateur·rice·s sur le terrain des solutions

vers un nouveau récit de société : plus équitable, durable et solidaire.

Cette année, les acteur·rice·s du commerce équitable ont su s'adapter et réinventer leurs pratiques ! **Débats en ligne, apéro connectés, diffusion de documentaires, conférences, formations, quizz, baromètre de la consommation... : une cinquantaine d'actions en ligne ont vu le jour en un temps très limité !**

La campagne diffusée sur les réseaux sociaux de Commerce Équitable France a été vue

353 000 fois !



On atteint les **464 000** en y ajoutant les vues générées par Artisans du Monde et FAIR[e] un monde équitable, têtes de réseaux citoyens membres de notre collectif.



Aller à la rencontre des citoyen·ne·s, même à distance !



Commerce Équitable France a diffusé une série de visuels sur les réseaux sociaux réaffirmant les engagements au cœur du commerce équitable. Largement relayée par les membres du collectif et leurs adhérent·e·s, cette campagne a su attirer l'attention des citoyen·ne·s.

Un nouveau site internet dédié a permis aux organisateur·rice·s d'enregistrer leurs actions en ligne sur un agenda et une cartographie, permettant ainsi d'optimiser leur visibilité. Un kit de communication et un guide pour s'impliquer dans la campagne ont été mis à disposition.

→ L'AFFICHE A ÉTÉ VUE **66 600** FOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE ET PARTAGÉE **500 FOIS**.



Former et mobiliser les ambassadeur·rice·s du commerce équitable

Ces deux temps d'apprentissage et d'échange, plébiscités par les militant·e·s, ont permis d'apporter des clefs de compréhension approfondies sur le commerce équitable et la capacité de ce modèle à accélérer les transitions écologique et sociale pour répondre aux grands défis de notre société (lutte contre la paupérisation des agriculteur·rice·s et artisan·ne·s, dérèglement climatique, perte de la biodiversité, accès des citoyen·ne·s à une alimentation durable).

Actions de mobilisation, ces deux webinaires ont su fédérer les participant·e·s autour d'une Quinzaine du commerce équitable digitalisée au pied levé.

→ **DEUX WEBINAIRES**
LES 18 MARS ET 24 AVRIL 2020
220 PARTICIPANTS.



Cette campagne digitale 2020 a fait écho aux questions que se posent de plus en plus de consommateur·rice·s aujourd'hui : d'où vient ce produit ? Qui travaille derrière ce produit ? Y a-t-il des garanties écologiques et sociales derrière ce produit ? Avec le commerce équitable, la justice économique et la justice climatique ne sont pas de beaux discours mais de belles réalités !

Conférence en ligne :

“ Commerce équitable : une autre économie pour demain ! ”

Le choc systémique que nous traversons a révélé au grand jour les limites de nos façons de produire et de consommer.

Or, si les solutions existent, les règles du commerce mondial freinent considérablement la mise en place de nouveaux modèles. En quoi le commerce équitable est-il un atout pour accélérer ces changements ? Pourquoi et comment notre agriculture doit-elle changer pour nourrir l'humanité ? Décideurs publics, entreprises, associations et citoyen·ne·s : quel est le rôle de chacun·e dans cette transition ?

Animée par Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Équitable France, cette conférence a réuni 8 dirigeant·e·s et représentant·e·s d'associations, d'entreprises, et de labels pour tenter d'apporter des éléments de réponse à travers leur expérience de terrain.

→ **294 PARTICIPANT·E·S
EN DIRECT**
**2 900 VUES
EN REPLAY**

LES INTERVENANT·E·S :

- **Marc Dufumier**, agronome et président de Commerce Équitable France
- **Stéphane Comar**, fondateur de l'entreprise Ethiquable
- **Estelle Dubreuil**, coordinatrice nationale du mouvement citoyen FAIR[e] Un Monde Equitable
- **Gérald Godreuil**, directeur de la fédération Artisans du Monde
- **Ludovic Brindejonc**, fondateur du label Agriéthique
- **Emilie Sarrazin**, vice-présidente de Max Havelaar France - présidente du Comité des Standards de Fairtrade International
- **Marie Mercui**, responsable du département commerce équitable de Ecocert
- **Pierrick De Ronne**, président de Biocoop
- **Bernard Kimmel**, président du label Biopartenaire

20 Mai 2020
de 18h à 19h30

conférence

20^{ème} ÉDITION
LA QUINZAINE DU
COMMERCE ÉQUITABLE

LE COMMERCE ÉQUITABLE :
UNE AUTRE ÉCONOMIE POUR DEMAIN

ORGANISÉE PAR



AVEC LA PARTICIPATION DE



ET LE SOUTIEN DE



2. Mobiliser les collectivités pour une consommation durable et responsable sur les territoires

Au plus proche des citoyen·ne·s, les territoires ont un rôle clef dans l'accélération des transitions et disposent de différents leviers de politiques publiques. La commande publique, la structuration des filières durables et équitables ou encore l'éducation à la citoyenneté sont autant de moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Commerce Équitable France accompagne les collectivités et leurs partenaires en leur apportant des ressources et des outils pour la concrétisation de projets locaux en faveur du commerce équitable.

Engager les collectivités avec la campagne

“ Territoires de commerce équitable ”

La campagne « Territoires de Commerce Équitable » mobilise et accompagne depuis plus de 10 ans les collectivités territoriales françaises pour intégrer le commerce équitable dans leurs politiques publiques de consommation responsable. Cette campagne est co-portée par quatre organisations majeures du commerce équitable : Max Havelaar France, Artisans du Monde, FAIR[e] un monde équitable et Commerce Équitable France. Engagées ensemble, elles outillent les collectivités et les associations locales pour mener des actions locales en faveur de la consommation responsable et équitable.



✓ LES RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE



Organisées chaque année depuis 2016, ces rencontres sont le lieu pour créer le dialogue entre les collectivités et les associations locales. L'édition 2019 a été accueillie par la ville de Mouans-Sartoux, en région Provence Alpes Côte d'Azur, sur 2 demi-journées les 20 et 21 juin. Elles ont été l'occasion pour les acteur·rice·s présent·e·s de partager les bonnes pratiques, de découvrir les initiatives locales et de réfléchir ensemble aux leviers du commerce équitable pour atteindre les objectifs de politiques publiques des collectivités.

La ville de Mouans-sartoux fait figure de pionnière en étant labellisée Territoire de Commerce Équitable depuis 2009.

Souvent citée pour son engagement en faveur d'une alimentation bio et de proximité, elle a mis en place une politique d'achat de produits issus du commerce équitable dans la restauration scolaire. Ainsi, en 2018, le chocolat, le sucre, la banane sont issus du commerce équitable

✓ DE NOUVELLES COLLECTIVITÉS LABELLISÉES “ TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE ”

Chaque année le Jury national du **label “Territoires de Commerce Équitable”** se réunit pour examiner les dossiers de candidatures de nouvelles collectivités ou bien de collectivités candidates au renouvellement de leur label. Ce jury est composé d'expert·e·s de thématiques de la transition écologique et sociale.

Le 26 novembre 2019, le label « Territoires de Commerce Équitable » a été décerné à quatre nouvelles collectivités, pour trois ans : **Clermont-Auvergne Métropole**, la **Région Occitanie**, les villes de **Bruz** et **Bourg en Bresse**. Le jury était présidé par Henri Rouillé d'Orfeuil, du Programme alimentation responsable et durable de Résolis et membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Pour la première fois une grande région a été labellisée : l'Occitanie. C'est une nouveauté d'autant plus remarquable que le comité de pilotage TDCE régional est composé de plusieurs

membres de Commerce Équitable France : la Fédération Artisans du Monde et FAIR[e] un monde équitable sont représentés par leurs groupes locaux. Le réseau de chercheur·euse·s FAIRNESS et l'entreprise Éthiquable sont également membres. Il est important de souligner que ce comité local est enrichi par d'autres structures, actrices de la transition écologique sur le territoire régional. La Région s'est notamment distinguée par l'élaboration concertée du **Pacte Régional pour une Alimentation Durable** incluant le commerce équitable pour les productions locales. Ce Pacte est une feuille de route ambitieuse s'articulant autour de projets tels que l'amélioration du revenu des agriculteur·rice·s et la valorisation de leurs produits, la transition des pratiques agricoles, une alimentation de qualité accessible à tous financièrement, etc.

Augmenter la part du commerce équitable dans les cantines publiques

Les produits du commerce équitable sont reconnus par la loi Egalim comme pertinents pour accompagner la montée en gamme de la restauration collective vers plus de durabilité. À ce titre, le commerce équitable est identifié dans la boîte à outils dédiée aux gestionnaires de restauration mis en place par le CNRC (Conseil National de la Restauration Collective) sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation .

Cette reconnaissance est l'opportunité de créer de nouvelles collaborations avec des réseaux professionnels, des représentant·e·s institutionnel·le·s et ONG expertes de la restauration collective publique, pour accompagner les lieux de restauration à introduire les produits du commerce dans leurs menus.

✓ UNE COLLABORATION RENFORCÉE AVEC UN ACTEUR CLEF : LE CNFPT

Commerce Équitable France et Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) collaborent depuis 2019 pour apporter des ressources aux lieux de restauration au travers de la e-communauté du CNFPT, un réseau social professionnel avec près de 4000 membres. Ces collaborations se concrétisent également par des actions de formations dont la première s'est tenue le 21 novembre 2019.

Le CNFPT apporte son appui pour mobiliser les agents de collectivités et renforcer leur participation aux formations de Commerce Équitable France. **Le premier webinaire de**

formation sur l'intégration du commerce équitable dans la restauration collective a ainsi réuni près de 120 participant·e·s le 24 avril 2020.

Le CNFPT et Commerce Équitable France ont également travaillé ensemble à la rédaction de deux marchés publics types pour l'achat de tous types de produits du commerce équitable, l'un pour une gestion de restauration collective en direct et l'autre en gestion concédée. Il s'agit de véritables documents de référence, validés juridiquement par la DRAAF des Pays de la Loire mis à disposition sur le site de la e-communauté du CNFPT et lors des sessions de formation.

Ces deux exemples de marchés font la preuve que le cadre juridique du Code de la commande publique offre un cadre favorable et sécurisé pour l'achat public de produits issus du commerce équitable.

✓ **UN GUIDE PRATIQUE DE RÉFÉRENCE POUR LES COLLECTIVITÉS :
"DU COMMERCE ÉQUITABLE
DANS MA CANTINE"**

L'ensemble de ces travaux et collaborations cité plus haut ont permis d'alimenter le premier guide pratique pour une restauration collective publique équitable :

« **Du commerce équitable dans ma cantine** »

Ce guide apporte aux élu.e.s, agents de structures publiques ou de collectivités, des outils pour atteindre leurs objectifs d'introduction du commerce équitable dans les menus des cantines.

Pourquoi ? Comment ? Quelles sont les idées reçues ? Quels produits ? Quels labels ? Quel cadre juridique ? Ce guide répond à ces questions, donne des informations pratiques et des ressources utiles.



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/commerce-equitable-france-publie-le-guide-du-commerce-equitable-dans-ma-cantine/>



▲ Cantine scolaire, ville de Châteauroux, labellisée Territoire de Commerce Équitable

3. Programme FAIR Future : construire l'avenir avec les jeunes générations



Le commerce équitable dispose d'un formidable potentiel d'éducation et de sensibilisation, notamment des jeunes en tant que citoyen·ne·s, futur·e·s professionnel·le·s et futur·e·s consommateur·rice·s. Le commerce équitable parle d'inclusion et de vivre ensemble : au-delà de l'échange commercial, il favorise le respect et la reconnaissance de la place de chacun·e dans le monde, et s'appuie, dans ses modes de production et de décision, sur des processus démocratiques avérés, basés sur le respect des droits sociaux et de l'environnement.

À travers le programme FAIR Future, le collectif Commerce Équitable France entend monter en puissance sur cette thématique de l'éducation pour accompagner les jeunes à devenir des citoyen·ne·s conscient·e·s des enjeux environnementaux et qui font le choix de l'équité et de la solidarité pour construire une société plus juste et plus sobre.

Informer, former et outiller 100 000 jeunes en 3 ans

✓ UN PROGRAMME AMBITIEUX MENÉ PAR UN CONSORTIUM PLURIEL

Soutenu par l'Agence Française de Développement, le programme FAIR Future vise à **structurer, soutenir et déployer en France l'éducation au commerce équitable à destination des moins de 30 ans pour accélérer l'adoption de modes de production et de consommation durables**. FAIR Future est un programme inédit qui vise à :

- **Structurer** le secteur de l'éducation au commerce équitable en France.
- **Développer** des dispositifs collectifs d'éducation au commerce équitable auprès des moins de 30 ans dans le cadre de l'éducation formelle et non-formelle.

- **Démultiplier** l'éducation au commerce équitable auprès des moins de 30 ans, par la formation, la création d'outils et la mise en place de partenariats stratégiques avec des acteur·rice·s clefs du secteur de la jeunesse.

En tant que chef de file du consortium, et fort de son expérience d'animation d'un collectif, **Commerce Équitable France anime le consortium et coordonne les activités de structuration et de renforcement de capacité de ses membres**. L'association est également coordinatrice nationale du Label « Écoles de commerce équitable ».

Le consortium

FAIR Future réunit neuf associations et un laboratoire de recherche.

Commerce Équitable France est tête de file de ce consortium inédit par son ampleur et par la diversité de ses partenaires :



✓ LES ACTIVITÉS : CROISER LES EXPERTISES, RENFORCER LES PRATIQUES ÉDUCATIVES POUR MOBILISER DE NOUVEAUX PUBLICS

Afin de sensibiliser largement la jeunesse, de nombreux dispositifs et activités d'éducation au commerce équitable portés par les membres du consortium ont été intégrés au programme FAIR Future : Label "Écoles de commerce équitable" pour les établissements scolaires, Jeunes ambassadeurs de commerce équitable pour les lycéen·ne·s, Génération équitable, séminaires et projets tutorés pour les étudiant·e·s, FAIRzones pour les jeunes actif·ve·s...

Le programme permet également aux membres du consortium d'expérimenter, d'innover, et de toucher de nouveaux publics via notamment

la création d'un jeu pédagogique sur les enjeux croisés de la bio et du commerce équitable pour les plus jeunes, la création d'une exposition pour les lieux d'accueil de la jeunesse et des expérimentations auprès de publics marginalisés.

Pour accompagner ces innovations, le consortium se réunit régulièrement lors d'ateliers de perspectives et de renforcement de capacités qui permettent débats, échanges de pratiques et nouveaux éclairages sur les activités de chacun·e.



ÉDUCATION AU COMMERCE ÉQUITABLE : UN ÉTAT DES LIEUX POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR



© Plan P, ©Nils Dupuy
pour Artisans du Monde



© Fête des Possibles Troyes

Produit par Commerce Équitable France avec l'appui du Groupe de travail Éducation, cet état des lieux vise à nourrir les réflexions relatives à la structuration du domaine, et la formulation d'une charte et d'une stratégie dédiées.

Il propose une description de l'existant, ainsi qu'une analyse des enjeux structurants qu'il s'agit d'explorer dans le cadre de du programme FAIR Future : liens à l'éducation au développement durable et à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ; articulation avec les politiques publiques éducatives. Il met aussi en lumière la diversité de pratiques et de postures éducatives entre des organisations qui mettent depuis déjà longtemps l'éducation au cœur de leur mission et d'autres, qui, si elles mènent des actions de sensibilisation et de mobilisation, font finalement peu référence à l'éducation comme une composante phare de leur activité.



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/notre-collectif/nos-programmes/#section-fair-future-le-programme-d-education-au-commerce-equitable>



CHAPITRE 4

Structurer le développement des filières en France et au Sud

1. Décrypter les enjeux du secteur, former les acteur·rice·s, accompagner l'amélioration des pratiques

Commerce Équitable France a pour mission d'accompagner les organisations de commerce équitable et leurs partenaires dans leur appréhension des enjeux du secteur et de renforcer leur capacité à agir dans une démarche d'amélioration continue.

Pour ce faire, le collectif organise chaque année des formations, des rencontres professionnelles telles que les Universités d'Été du Commerce Équitable et publie des guides pratiques.

Climat, égalité femmes-hommes,
filères françaises :
les acteur·rice·s de commerce
équitable se forment
aux enjeux du secteur



6 formations
organisées en 2019
150 participant·e·s

→ Commerce Équitable France a poursuivi la structuration et la consolidation de son offre de formation à destination des professionnel·le·s et bénévoles du secteur.

5 Thèmes



- L'égalité femmes-hommes
- Le commerce équitable origine France
- Commerce équitable et climat
- Les fondamentaux du commerce équitable
- L'engagement des collectivités en faveur du commerce équitable.



© Commerce Équitable France



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/formations-2020-6-thematiques-pour-se-former-et-agir/>

✓ UNE NOUVELLE FORMATION SUR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET LES LABELS DE COMMERCE ÉQUITABLE À DESTINATION DES PROFESSIONNEL·LE·S DU SECTEUR ET CEUX DE L'ÉCOSYSTÈME INSTITUTIONNEL

Connaître le cadre légal du commerce équitable et ses implications, comprendre l'intérêt et le fonctionnement d'un label de commerce équitable, identifier les différents labels présents sur le marché français : tels sont les objectifs de cette formation pour les professionnel·le·s du secteur.

Une première session en ligne a eu lieu le 28 avril 2020, et deux autres sont prévues pendant l'année, répondant notamment aux questions suivantes : quelles pratiques pour respecter la loi ? Quelles garanties apporter aux consommateur·rice·s ?

✓ DES FORMATS À DISTANCE QUI MOBILISENT UN GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS

Autre nouveauté du catalogue de formation 2020 : le renforcement des formations en ligne et webinaires.

Face à l'épidémie du Covid-19 et à ses conséquences, Commerce Équitable France a su adapter son offre pour continuer de proposer ses formations à distance, en travaillant à des solutions techniques et d'animation pour dispenser des formations de qualité : **6 webinaires et formations en ligne ont ainsi bénéficié à près de 350 participant·e·s au printemps 2020.**

Faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable : un guide pratique pour les professionnel·le·s

À l'occasion de la journée internationale des droits de femmes, Commerce Équitable France a publié le 8 mars 2020 un guide pratique « **Faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable** ».

Comment changer l'échelle des impacts du commerce équitable en s'assurant qu'il bénéficie autant aux hommes qu'aux femmes ? Comment intégrer le genre dans ses partenariats au Sud ? Comment promouvoir l'égalité femmes-hommes dans son organisation en France ?

Ce guide, co-produit avec deux organisations expertes de l'égalité femmes-hommes, le Groupe EGAE et Le Monde selon les Femmes, identifie différents leviers de changement en faveur de plus d'égalité et des pratiques inspirantes telles que : accompagner la réalisation de diagnostics genre au sein des coopératives partenaires, adopter une communication sans stéréotypes de sexe, former ses équipes à l'égalité femmes-hommes, promouvoir une culture de l'égalité en interne de son organisation, etc.

Ce guide s'adresse à tou·te·s **les professionnel·le·s des organisations françaises de commerce équitable** : les entreprises ou associations engagées dans des approvisionnements de produits



issus de commerce équitable, ainsi que les ONG et labels qui accompagnent le développement des filières équitables au Sud.

➔ **Pour en savoir plus :**
<https://www.commerceequitable.org/actualites/legalite-femmes-hommes-un-enjeu-pour-demultiplier-les-impacts-du-commerce-equitable/>

Universités d'été du commerce équitable : le rendez-vous incontournable pour décrypter et penser l'avenir du secteur



© Commerce Équitable France

Pourquoi avons-nous encore besoin de labels ? Quels sont les leviers du commerce équitable pour accompagner la transition écologique et sociale des filières, en France et en Afrique de l'Ouest ? Ces questions ont été au cœur des débats de cette édition 2019 des Universités d'été du commerce équitable.

Ce sont plus de 100 acteur·rice·s de commerce équitable et partenaires du secteur (ONG, acteur de l'ESS et de la bio, réseaux partenaires, etc.) qui se sont réun·e·s le 13 septembre 2019 à la Cité du Développement Durable à Nogent-sur-Marne, pour une journée d'échanges pluri-acteurs sur les enjeux d'avenir du secteur.



Informier et orienter le secteur privé pour des engagements de commerce équitable transformateurs

Dans le contexte actuel de fort développement des ventes des produits issus du commerce équitable, nombre d'entreprises (transformateurs, marques, distributeurs, groupements de producteur·rice·s français) sont en recherche d'éléments de compréhension générale sur les engagements du commerce équitable, l'interprétation de la loi et les différents labels.

Pour permettre à ces acteur·rice·s de s'engager dans une logique de commerce équitable exigeant et transformateur des pratiques, Commerce Équitable France a défini avec sa gouvernance les messages et modalités de dialogue du collectif avec le secteur privé.

Il s'agit de donner les informations d'orientation pour des pratiques de commerce équitable :

- conformes à la loi ;
- participant à la transition écologique ;
- mettant en œuvre une démarche de progrès ;
- et s'appuyant sur un label externe.

Ces messages ont été diffusés sur la période auprès de plus de 120 contacts professionnels à travers des formations en présentiel ou en webinaire, l'intervention auprès de collectifs professionnels ou de bureaux d'accompagnement des entreprises et des échanges bilatéraux.

Dans une logique d'influence pour de bonnes pratiques du secteur privé, Commerce Équitable France a également poursuivi une veille active sur les allégations équitables abusives, sans garanties claires pour les consommateur·rice·s et en a tenu les pouvoirs publics informés.

2. Accompagner la forte dynamique du commerce équitable origine France



Producteur d'abricots ©Ethiquable

Grandes émettrices de gaz à effet de serre, notre agriculture et notre alimentation sont sommées d'évoluer pour relever le défi climatique et endiguer la perte de biodiversité. D'après l'IDDRI et leur scénario prospectif TYFA (Ten Years for Agroecology), une Europe 100% agroécologique à horizon 2050 est possible et permettrait de répondre aux défis écologiques tout en garantissant la sécurité alimentaire des Européens. Si les solutions existent, elles n'en restent pas moins difficiles à mettre en œuvre. En effet,

en France, le monde agricole alerte régulièrement sur le désarroi des producteur·rice·s qui dénoncent, à juste titre, l'impasse économique dans laquelle se trouve un trop grand nombre d'entre eux. Comment investir dans le changement et s'inscrire dans la transition écologique lorsque la précarité et l'instabilité financière sont devenues la norme ? Cette problématique concerne non seulement les producteur·rice·s mais également les saisonniers agricoles dont nombre vivent des situations de grande précarité. Comme dans les pays du Sud, le commerce équitable origine France permet de répondre à ce double enjeu : la garantie de prix justes, stables et rémunérateurs pour les producteur·rice·s est la clef de voûte pour leur permettre d'investir dans la transition écologique de leurs modes de production et de vivre décemment de leur métier.



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/etude-inedite-sur-le-commerce-equitable-origine-france/>

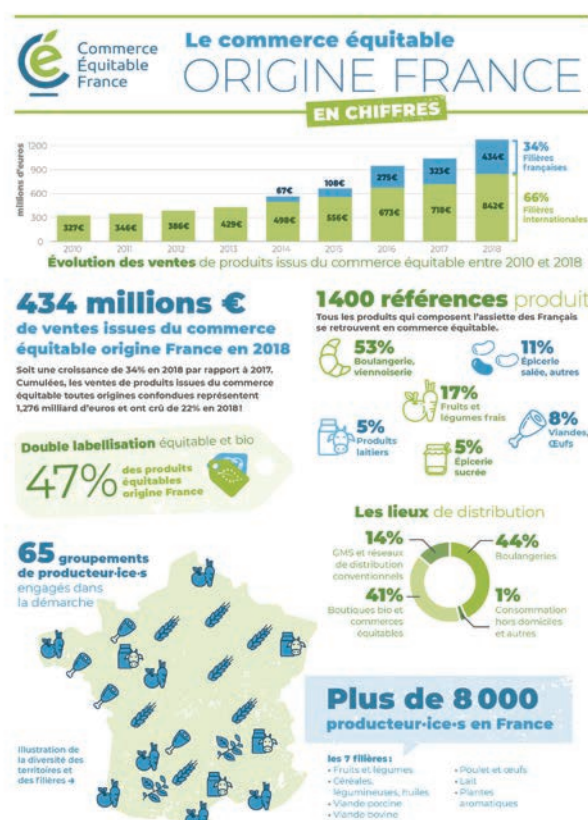
Un secteur en forte croissance et en pleine structuration

✓ EN CHIFFRES

Preuve d'un intérêt certain pour le sujet, Commerce Équitable France a déjà informé et orienté près d'une centaine de professionnel·le·s sur l'année écoulée (organisations de producteur·rice·s, entreprises, distributeur·rice·s) issus des filières équitables, biologiques ou conventionnelles.

Tous les territoires et les filières s'engagent : **65 groupements de producteur·rice·s sur toute la France**, près de **10 000 producteur·rice·s et productrices engagés fin 2019** dans des filières fruits et légumes, céréales, viande, œufs, produits laitiers et plantes aromatiques.

Et les consommateur·rice·s répondent présents. Le secteur connaît une croissance inédite avec des ventes de **434 millions € en 2018**, en augmentation de +34 % par rapport à 2017.



Un rôle clef pour le comité national de concertation

Dans une période de foisonnement d'initiatives qui traduisent l'intérêt croissant pour le commerce équitable et l'appropriation de ses principes par une diversité d'acteur·rice·s alimentaires (marques, chartes, labels), Commerce Équitable France joue pleinement son rôle d'animation et de structuration du secteur.



Productrice de lait ©Biocoop

Le comité national de concertation du commerce équitable Origine France, mis en place et animé par le collectif depuis 2017, permet de définir, entre les principaux acteur·rice·s du secteur, des feuilles de route communes. Ainsi les principaux labels de commerce équitable

Origine France sont tombés d'accord sur la nécessité de mettre en place des reconnaissances entre labels pour faciliter l'engagement des producteur·rice·s et des entreprises. Une vision commune se construit également sur la manière d'appréhender l'organisation collective des producteur·rice·s, ou sur l'agroécologie.

Commerce Équitable France est identifié comme l'acteur de référence en matière d'expertise sur le commerce équitable dans les filières françaises et est très régulièrement sollicité par les entreprises.

Début 2020, le comité national a ouvert la participation à de nouvelles organisations devenues actives dans le secteur. Ainsi la Fédération Artisans du Monde, Les Prés Rient Bio (marque Les 2 Vaches) et FOREBio (fédération des groupements 100% bio) ont rejoint le comité. Le comité a poursuivi ses travaux pour partager les expériences, accompagner les démarches de progrès des différents acteur·rice·s et identifier les lignes rouges dans l'interprétation des engagements du commerce équitable appliqués aux filières alimentaires françaises.

REPÈRE : FONDS DE DÉVELOPPEMENT "QUELLES UTILISATIONS DANS LES FILIÈRES FRANÇAISES ?

Le fonds de développement fait partie des engagements historiques du commerce équitable. En parallèle d'un engagement des acheteurs sur des prix rémunérateurs et des contrats de longue durée, le fonds de développement permet de financer des projets collectifs. Depuis la loi ESS de 2014 qui a formalisé l'ouverture du commerce équitable aux filières françaises, la « prime de développement » devient aussi une réalité pour tous les partenariats de commerce équitable avec des producteur·rice·s français·es.



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/livret-fonds-de-developpement.pdf>



200 acteur·rice·s de l'agro-alimentaire réunis aux Assises Nationales du commerce équitable origine France



Le 22 novembre 2019, ces secondes Assises ont permis de présenter un état des lieux d'un secteur en pleine effervescence, de discuter des liens entre juste rémunération des producteur·rice·s et transition écologique de notre alimentation et de faire le point sur les attentes sociétales des consommateur·rice·s et le rôle des labels. Interventions d'experts (IDDRI, BASIC), témoignages d'acteur·rice·s de terrain, producteur·trice·s ou entreprises, votes du public, ateliers d'échange de pratiques ont rythmé les travaux sur ces thématiques.



Pour **92 %** des participant·e·s, le commerce équitable doit avoir pour double objectif :
la juste rémunération des producteur·rice·s ET la transition agroécologique.

Un plaidoyer pour favoriser le changement d'échelle du secteur

✓ 8 RECOMMANDATIONS AUX POUVOIRS PUBLICS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES



À la suite des 2^{ndes} Assises Nationales, Commerce Équitable France a adressé **8 recommandations aux décideurs politiques et économiques pour accompagner le changement d'échelle du secteur**. Ces recommandations s'articulent autour des **3 leviers suivants** :

1. Informer et sensibiliser les consommateur·rice·s
2. Favoriser l'accessibilité prix des produits à haute valeur sociale et environnementale
3. Renforcer le soutien à l'engagement des entreprises dans la transition écologique et sociale.

Ces recommandations visent aussi à alimenter les discussions de tous les acteur·rice·s qui s'inscrivent dans l'accompagnement d'une transition écologique, solidaire et citoyenne de notre alimentation.

Les problématiques soulevées par ces travaux de plaidoyer et les recommandations formulées concernent également les producteur·rice·s du Sud et viennent alimenter le plaidoyer général de Commerce Équitable France (Cf. chapitre 2).



Pour en savoir plus :

<https://www.commerceequitable.org/actualites/le-commerce-equitable-origine-france-des-prix-justes-pour-accelerer-la-transition-ecologique/>



SALON DE L'AGRICULTURE 2020

Commerce Équitable France s'est associé à la campagne "**Du social dans mon assiette !**" initiée par la CFDT agroalimentaire visant à promouvoir et approfondir les engagements du commerce équitable pour des conditions de travail décentes des saisonniers agricoles en France. Cette collaboration s'est illustrée notamment par une intervention de Commerce Équitable France sur le stand de la CFDT agroalimentaire au Salon International de l'Agriculture.

3 . Programme Équité - Afrique de l'Ouest : lutter contre la pauvreté des producteur·rice·s et améliorer la durabilité des filières



Promouvoir des prix plus équitables, stables et rémunérateurs aux producteur·rice·s pour lutter contre la pauvreté et leur donner les moyens d'investir dans des modes de production plus résilients et d'enrayer la déforestation. C'est l'ambition du Programme Équité - Afrique de l'Ouest qui entame sa deuxième phase après avoir démontré toute sa pertinence et son efficacité lors de sa phase initiale entre 2016 et 2019.



Identifié comme un projet au service des Objectifs de Développement Durable, le programme Équité 2 change d'échelle : l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) valident leur soutien pour un montant de 11,5 millions d'euros sur la période 2019-2023.

▼ *En France : lancement officiel du programme Équité 2, le 13 septembre 2019, Cité du Développement Durable. En présence de : Frédéric Apollin, Directeur général d'AVSF, Marc Dufumier, Président de Commerce Équitable France, Bertrand Walckenaer, Directeur général délégué de l'AFD.*



▲ *En Afrique de l'Ouest : le 23 novembre 2019 sur le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA). En présence de Didier GUILLAUME, Ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation, d'AVSF et des partenaires ouest-africains de commerce équitable*



À travers le financement de ce projet, nous visons avec Commerce Équitable France un double objectif : prouver à des agriculteur·rice·s, à leurs enfants, qu'un avenir pour l'agriculture dans leur territoire et dans leur village est possible ; et nous voulons donner du sens à des consommateur·rice·s, prêts à payer un prix plus élevé pour des produits dont les conditions sociales et environnementales de fabrication sont justes. **Bertrand Walckenaer, Directeur Général Délégué de l'AFD**

Un projet d'envergure pour accompagner la transition en Afrique de l'Ouest

Ce programme de 4 ans est piloté par :



© Commerce Équitable France

✓ DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le programme ÉQUITÉ 2 vise à renforcer les impacts sociaux, économiques et environnementaux des filières de cacao, karité, anacarde, fruits et artisanat certifiés de commerce équitable dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Ghana, le Togo et le Bénin.



40

Projets de transition agroécologique portés par des organisations de producteur·rice·s

4

Plateformes Nationales de Commerce Équitable accompagnées dans leur structuration



120



Organisations de producteur·rice·s certifiées de commerce équitable consolidées dans leur fonctionnement interne, leurs capacités de gestion, leurs débouchés commerciaux et leurs accès aux financements

Représentant près de 124 000 producteur·rice·s



5

Labels de commerce équitable soutenus et renforcés



Un programme à 360° pour développer des filières de commerce équitables et résilientes face au changement climatique

✓ 5 LEVIERS D'ACTION

1. Le financement en direct des projets de développement économique durable des coopératives de petit·e·s producteur·rice·s de commerce équitable, proposant des innovations agroécologiques.

2. Un renforcement de l'influence des plateformes nationales de commerce équitable et des labels, permettant d'alimenter un dialogue pluri-acteurs avec la société civile et les pouvoirs publics.

3. La dynamisation du marché du commerce équitable pour garantir des débouchés rémunérateurs aux producteur·rice·s.

4. Des connexions fortes avec le monde de la recherche pour répondre aux défis de la transition agroécologique, mesurer les impacts et diffuser les innovations.

5. La promotion de l'égalité femmes-hommes et l'insertion des jeunes dans les filières de commerce équitable.

✓ LES NOUVEAUTÉS DE LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME

- **Un fonds pilote** pour expérimenter auprès des producteur·rice·s ivoirien·ne·s de nouveaux modes de financement de la transition écologique de leurs modes de production vers l'agroforesterie.
- **Un accès facilité des coopératives ouest-africaines aux financements** : appui au montage de dossiers de financement, mise en relation avec les banques locales ou acteur·rice·s de la finance solidaire, etc.
- **Le déploiement d'une École du Leadership des Femmes** ouverte aux productrices de cacao de Côte d'Ivoire, une initiative de Fairtrade Africa et Max Havelaar France.
- **Le déploiement de technologies innovantes** permettant aux coopératives de petit·e·s producteur·rice·s de renforcer la traçabilité de leurs produits, de lutter contre la déforestation, de digitaliser les paiements, etc.
- **Une montée en puissance des synergies** entre commerce équitable et agriculture biologique.



LES ACTUALITÉS DE LA PHASE 2 DU PROGRAMME ÉQUITÉ



À Abidjan, du 24 au 28 février 2020, s'est déroulé le premier comité de pilotage. Étaient présents : les représentants des labels Fairtrade/Max Havelaar, Fair for Life, WFTO et SPP, des plateformes nationales de commerce équitable d'Afrique de l'Ouest (RICE, PNCE-B, GFTN et CCEM) et du réseau Afrique de l'Ouest de Fairtrade Africa et de Max Havelaar France.

L'organisation de visites de terrain au sein de coopératives ivoiriennes de cacao équitable ont permis aux parties-prenantes d'observer concrètement les impacts positifs à la fois sur le plan économique et environnemental des systèmes de production de cacao agroforestiers, tel que celui installé par l'organisation de producteur·rice·s CAMAYE.



Pour en savoir plus :

<https://www.programme-equite.org/>

Inscrivez-vous à la newsletter du programme Équité pour ne rater aucune actualité du programme !





Commerce
Équitable
France

Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteur·rice·s français de commerce équitable. L'association agit pour développer et défendre le secteur. Notre objectif est de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologique et sociale des modes de production et de consommation. Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d'organisations d'envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d'éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteur·rice·s de la recherche et de l'enseignement.

WWW.COMMERCEQUITABLE.ORG

 **Commerce Équitable France**

 **@EquitableFrance**

 **Commerce Équitable France**

 **Commerce Équitable France**